



Résiliation contrat de volontaire du service de santé des armées

Par **juliariva**, le **03/10/2009** à **11:41**

Bonjour,
Je suis actuellement dans ma dernière année de contrat de VSSA et j'aimerais connaître les conditions pour pouvoir résilier le contrat. Je suis actuellement à la recherche d'un emploi dans le civil puisque mon contrat militaire arrive à expiration d'ici septembre 2010. Dans ce cadre, j'aimerais savoir s'il est possible de résilier le contrat. Si oui, comment cela se passe t il? Quelles sont les démarches? Est il possible de le résilier pour un CDD ou faut il obligatoirement avoir un CDI?